

L'éducation, pour en finir avec les mariages d'enfants

NIGER Des fillettes sont mariées dès 8 ans, et le mariage est consommé

► La population du Niger double tous les 19 ans.

► Et un lobby conservateur refuse d'interdire les mariages d'enfants.

► Alors il faut travailler depuis la base.

REPORTAGE ■

NIAMEY

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

C'est une gamine apeurée, toujours traumatisée. Elle a essayé de témoigner en public mais n'y est pas arrivée. Elle ne sait pas quel âge elle a : au Niger, l'état civil est balbutiant. On lui donne maximum 13 ans. Il y a deux ans, à la suite d'un mariage hyper précoce avec un homme beaucoup plus vieux, elle s'est retrouvée enceinte. L'accouchement s'est très mal passé : le travail a duré très longtemps, le bébé est finalement mort-né et la petite mère a été déchirée. Une fistule obstétricale.

Elle a été prise en main par une ONG nigérienne, Dimol, partenaire de l'ONG Plan, qui l'a recueillie et l'a fait opérer à plusieurs reprises. Cette petite symbolise un des plus grands problèmes du Niger, qui est le triste champion du monde des mariages précoces : 76 % des filles sont mariées avant d'avoir 18 ans. « La législation interdit les mariages des filles de moins de 15 ans, ce qui est en dessous des standards internationaux qui fixent la barre à 18 ans, explique Johnson Bien-Aimé, de Plan International Niger, mais elle n'est même pas respectée. C'est un combat compliqué. »

Scolarité abrégée

« Le gouvernement a rédigé un projet de loi pour repousser le mariage des filles à 18 ans, mais il a été rejeté par les parlementaires, détaille Laouali Aissatou Abdou, secrétaire générale adjointe du ministère de la Population et Promotion de la femme. Il y a des groupes de pression très puissants liés à des milieux islamistes très traditionnels qui ont torpillé nos efforts. Des élus nous ont dit que, à l'époque

du prophète, les filles se mariaient avant d'avoir 14 ans, que cela a toujours été ainsi, qu'il n'y a pas de raison de changer cela ! Nous avons ensuite proposé une loi axée sur un allongement de la scolarité des jeunes filles, une autre façon de repousser l'âge du mariage, mais elle aussi a été repoussée.

Alors nous avons décidé de prendre le problème à la base. »

Au Niger, une majorité de filles suivent l'éducation primaire, mais beaucoup abandonnent au début du secondaire. Parce que les écoles sont plus loin, parce que les parents ont peur que leurs filles soient « déshonorées » par une gros-

sesse hors mariage, qui jette l'opprobre sur toute la famille étendue. Alors ils la marient au plus vite : certaines petites sont mariées dès 8 ans, et tous les maris n'attendent pas la puberté de leur très jeune épouse pour consommer le mariage. D'épouvantables viols d'enfants jugés acceptables par une partie de la société... Et un taux de mortalité maternelle de 34 % chez les adolescentes !

Pour tenter de limiter les dégâts, Plan a lancé des programmes dans les communautés : des adolescentes déscolarisées, entre 10 et 18 ans, sont invitées à participer à des modules de formation qui durent 8 mois.

Aujourd'hui, elles sont 25, soigneusement voilées, à suivre un cours sur les grossesses et les fistules. La formatrice pose des questions, les

petites claquent joliment des doigts pour se faire interroger. On les sent avides de connaissances. Le programme offre aussi des cours d'alphabétisation, des principes de santé et nutrition, et des ateliers de formation à divers métiers. Certaines ados sont déjà mariées et mères, d'autres pas encore. Une manière de pallier tant bien que mal l'absence d'enseignement secondaire pour les filles.

Ce programme est notamment soutenu par Plan Belgique et financé par la coopération publique belge, et il va être développé dans d'autres régions par le ministère nigérien de la Population.

Alors que le ministre belge de la Coopération Alexander De Croo s'est rendu au Niger pour signer un nouveau Programme de coopération 2017-2020 avec le Niger, ce programme contient notamment un volet pilote qui a pour but de maintenir les adolescentes dans l'enseignement secondaire. « Nous allons essayer d'améliorer l'accueil des jeunes filles dans ces écoles via la construction de sanitaires séparés pour les filles et les garçons, en améliorant l'équipement des écoles en fournissant des bancs et des chaises, mais aussi en menant des sensibilisations au sein des communautés, explique Myriam Van Parijs, de la Coopération technique belge au Niger. Si on voit que ce projet permet de garder les filles à l'école plus longtemps, et donc de retarder l'âge de leur mariage, ce projet pourra être étendu. »

Démographie galopante

Malgré des décennies d'aides au développement massives – dont 50 ans d'aide belge –, le Niger continue à occuper les pires places dans les classements de développement humain. Comment expliquer cet échec ? Il y a plusieurs facteurs – pays enclavé, en grande partie désertique – mais il y a surtout le fait que la population du Niger double tous les 18 ans : les femmes ont en moyenne 7,6 enfants, et le taux de croissance de la population est de 3,6 % par an !

« Dans notre société très traditionnelle et sous influence fondamentaliste, il n'est pas aisé de parler publiquement de planning familial, mais nous informons les femmes, et aussi leurs maris, à travers les centres de santé, raconte Laouali Aissata Abdou, du ministère de la Population. Traditionnellement, les enfants étaient vus comme une richesse, de la main-d'œuvre qui aidait la famille à cultiver les terres. Mais les parcelles deviennent de plus en plus petites, et les familles commencent à se rendre compte qu'il faut avoir un peu moins d'enfants. Mais la polygamie complique ce processus : plus une femme a d'enfants, plus elle héritera à la mort de son mari. Il y a donc une certaine concurrence entre épouses... »

Drapée dans un voile d'un orange éclatant, Hadabi Haoua Bizo n'est pas une femme effacée : elle est la maire de Kiéché. Au Mali, seules 9 communes sur 265 sont dirigées par des femmes. « Si on veut du pouvoir, on doit se battre pour cela, sourit-elle. J'ai la chance d'avoir un mari qui me soutient. Dans ma commune, qui compte près de 4.500 habitants, il n'y avait qu'un seul centre de santé au début de mon premier mandat, en 2005, quand j'étais maire ad-

jointe : maintenant il y en a 10. C'est plus facile pour les femmes de s'y rendre pour obtenir une contraception. Mais avant, il faut leur expliquer que des grossesses trop rapprochées, c'est mauvais pour leur santé. Et le message passe. Pour les mariages d'enfants, les directeurs des écoles me préviennent quand ils apprennent que des parents retirent leur fille pour la marier. Alors je vais les voir, je leur explique tous les dégâts qu'un mariage précoce risque de causer à leur fille. Souvent, ils changent d'avis. Et s'ils s'entêtent, je préviens le préfet. Je bataille aussi sur l'état civil : si les enfants n'ont pas été déclarés, comment être sûr de leur âge ? Dans ma commune, il n'a été établi qu'en 2005. Là aussi il faut expliquer aux familles pourquoi c'est utile, et motiver les préposés pour qu'ils aillent à la rencontre des familles, notamment sur les

marchés. » Sa commune, Kiéché, est l'une des douze au Niger qui bénéficient d'un projet de la Coopération technique belge. Son but ? Aider les responsables à mieux gérer leur commune de façon transparente, à dialoguer avec la population, à trouver des solutions à leurs problèmes.

« Traditionnellement, explique-t-elle, on cultive le mil. Mais on se rend compte que si on produit des tomates ou des oi-

gnons, on peut gagner plus d'argent. Alors on conseille les maraîchers. Il y avait aussi un problème d'accès aux aliments dans les mois qui précèdent les nouvelles récoltes, les greniers étaient vides et la nourriture hors de prix : avec l'aide belge, nous avons construit une banque céréalière qui fournit des vivres à un prix normal. Et les femmes les plus vulnérables reçoivent trois chèvres et un bouc, qu'elles "rem-

boursent" lorsque leur élevage est bien lancé. Et comme nos administrés voient ce qu'on fait avec l'argent, le leur et celui qui est fourni par les im-

pôts payés par les citoyens belges, ils sont plus enclins à payer leurs taxes ! La faim recule, et les jeunes retrouvent l'espoir, ce qui freine leur exode. »

Des résultats encourageants que la coopération belge entend poursuivre : le nouveau programme de coopération 2017-2020 a été signé pour un montant de 34 millions d'euros, et il se concentre sur la santé et l'élevage. L'ONG Plan Belgique regrette que le secteur de l'enseignement, et notamment celui des filles, n'ait pas été considéré comme prioritaire. « On ne peut malheureusement pas tout faire, réagit Alexander De Croo. C'est vrai que c'est essentiel mais dans ce pays immense qui compte 20 millions d'habitants, il faut des centaines de millions pour agir dans l'enseignement. Nous n'avons pas la capacité financière. Nous préférons nous concentrer sur des secteurs où nous pouvons faire la différence, en insistant sur les droits des femmes. » ■

VÉRONIQUE KIESEL

Mariée à l'âge de 10 ans, cette petite est tombée enceinte.

Le bébé est mort-né et elle subit des séquelles

Hadabi, une des rares femmes maires du Niger, se bat pour l'espacement des naissances

